

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE593

présenté par

M. Chassaigne, M. Asensi, M. Azerot, Mme Bello, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Carvalho, M. Charroux, M. Dolez, Mme Fraysse, M. Marie-Jeanne, M. Nilor, M. Sansu et
M. Serville

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 22, substituer aux mots :

« le double défi de la compétition internationale »,

les mots :

« le triple défi de la souveraineté et de la sécurité alimentaires, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à exclure le défi de la compétition internationale comme défi à relever pour notre pays. Il s'agit ici de préciser les fondements de notre politique agricole et alimentaire sur les véritables enjeux internationaux que sont la souveraineté et la sécurité alimentaires des peuples, en complément du défi de la transition écologique.